

Image not found or type unknown



Nous n'avons pas de prime d'enceinte.

Par **ribiti**, le **08/05/2008** à **01:26**

Bonsoir

Nous n'avons pas de prime d'enceinte.

pouvez vous me dire si notre employeur et dans l'obligation de nous la donner

apartir de combien d'anné du travail.